

Firminy-Tivoli-Marmiers-Camisières-Canteloube-Clémenceau-Baradel Tronquières

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Dossier suivi par :
Mohamed BOUTLIBIT
mohamed.boutlibit@aurillac.fr
04 71 45 46 45

COMPTE RENDU / CONSEIL DE QUARTIER 6

Réunion - mardi 04 avril 2023

Étaient présents :

AMARI Chantal, BELGUIRAL Alice, DAUZONNE Eliane, DAUZONNE Jean, GAZAL Francine, GIBIAT Francis, LABORIE Jean-François, LACOSTE Jacqueline, ROUCHES Pierre, SERIEYS Nicole, VERGNE Jeannette, VISY Véronique.

Étaient excusés :

CONNE Martine, MAYENOBE Maguy, SALAVERT Mireille, SERIEYS Jean

P r é a m b l e

Présentation de l'ordre du jour par Mohamed BOUTLIBIT, en présence de Véronique VISY conseillère municipale et Éluée référente du CDQ6.

1^{er} point : Réhabilitation et mise en valeur des espaces publics rues de Marmiesse et Léon BLUM

Rue de Marmiesse :

L'animateur informe les membres qu'il a rencontré sur site (rue de Marmiesse) les agents du centre technique municipal afin qu'ils évaluent et chiffrent les travaux nécessaires mais également de se mettre d'accord sur le devenir de cet espace.

L'animateur fait part aux membres des travaux actuellement en cours de réalisation par les services techniques de la ville d'Aurillac à savoir :

La suppression des 2 bancs en béton ainsi que la rénovation et la pose de 3 nouveaux bancs.

La réfection du terrain de pétanque dans sa globalité avec un agrandissement de ce dernier qui fera 13 mètres de longueur et 4.75 mètres de largeur.

La création d'un enrochement pavé en bout d'allée pour intégrer le panneau d'information réaliser par les membres du CDQ 6 quelques années auparavant, et le déplacement de la poubelle à proximité du chemin piétonnier qui mène à la placette.

Le traitement deux allées en castine avec une largeur d'1.40 mètre avec des bordures en acier fine affleurantes.

La suppression des haies qui étouffaient et donnaient un aspect trop clos de l'espace, qui permettra d'ouvrir, d'aérer et surtout de re végétaliser l'emplacement initial des haies.

La réalisation de deux dalles béton de 3.50 mètres sur 1.50 mètres afin d'accueillir deux bancs et deux pergolas avec des végétaux grimpants et d'ornement (en cour de livraison).

Le Conseil de Quartier 6 prendra à sa charge l'achat des rondins de bois pour le terrain de pétanque ainsi que les deux pergolas s'élèvent à 3835.20 € TTC.

Le centre technique municipal prendra lui en charge l'achat de la castine pour l'allée piétonne, les deux dalles béton et la re-végétalisation des espaces.

À l'issue des travaux l'animateur informera les membres du coût global des travaux engagés en y incluant le temps nécessaire fourni par les agents du CTM sur site (main-d'œuvre).

Les travaux sont réalisés par les agents des services des espaces verts, de la voirie et Aires de jeux, espaces sportifs et menuiserie de la ville d'Aurillac.

Rue Léon Blum (terrain de Marmiers) / LES TRAVAUX SONT TERMINÉS

L'animateur informe les membres qu'il a également pu rencontrer sur site (rue Léon BLUM) les agents du centre technique municipal afin d'évaluer et de chiffrer les travaux nécessaires.

Les travaux ont débuté le mardi 21 mars dernier: création d'un accès en castine, réhabilitation de la place en castine et déplacement de la poubelle.

Les agents ont d'abord élargi l'accès à l'espace qui était trop étroit et déformé. Ils ont ensuite repris le sol dans sa globalité afin de le remettre de niveau avant la pose de la castine de couleur rose.

En plus de la table de pique-nique déjà présente sur site, un banc entièrement rénové en régie a été rajouté pour apporter plus de confort aux usagers.

Le Conseil de Quartier 6 prendra à sa charge l'achat de la castine pour un montant de 1179.68 € TTC, le reste des travaux a été réalisé en régie par le centre technique municipal.

Les membres déplorent que le terrain de Marmiers regorge de déjections canines. L'aménagement urbain destiné à recevoir les déjections canines sur le terrain de Marmiers est très peu utilisé.

L'animateur rappelle que la municipalité a débuté une campagne de communication et de sensibilisation à destination des propriétaires de chien afin qu'ils puissent respecter les espaces publics et les Aurillacois.

Aussi, afin de renforcer les mesures déjà existantes, une contravention de 90€ sera adressée aux propriétaires qui ne ramassent pas les déjections, et une amende de 150€ pour les propriétaires ne disposant pas de deux sacs sur eux.

2ème point : Présentation de la nouvelle plateforme numérique citoyenne

Madame VISY prend la parole afin de remercier le travail réalisé par le service Démocratie Locale pour la création de la plateforme numérique citoyenne.

Elle a rassuré les membres qui craignaient que la nouvelle plateforme n'entraîne la disparition des réunions en présentiel.

Elle précise que la plateforme numérique vient renforcer la démocratie participative et permettra d'amplifier et de renouer la participation citoyenne.

Durant la réunion l'animateur fait une présentation de la plateforme sur écran.

Les membres ont pu échanger et approuver la nécessité et les avantages qu'offre la nouvelle plateforme participative en ligne.

Un espace de participation partout et tout le temps. Ce nouvel outil sert à :

- Élargir les publics touchés : facilitation de diffusion de l'information et de l'accès aux démarches participatives de façon autonome et pédagogique.

- Favoriser l'engagement et l'intégration d'un public plus large et plus jeunes (25-45 ans) que ceux rencontrés sur le terrain.

- Laisser le citoyen choisir son moment et son lieu à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou encore d'une tablette.

- Rendre d'avantage visibles les processus liés à la construction d'un projet.

- Représenter de nouveaux modes d'interactions entre les élus et les citoyens, grâce auxquels les idées déposées ou les avis exprimés sont rendus publics et peuvent faire l'objet d'une réponse de la part des élus.

- Répondre aux freins à la participation citoyenne rencontrés sur le terrain tels que:

Les contraintes horaires, le niveau d'engagement, la prise de parole en public etc.
Ces freins sont levés grâce à l'usage de cette plateforme numérique citoyenne.

Enfin,

L'@telier, Espace Public Numérique de la Mairie située au 21 rue Alexandre Pignard (derrière le CCAS), viendra en renfort pour accompagner les membres et citoyens qui rencontreraient des difficultés pour créer leur espace personnel, utiliser la plateforme, s'inscrire et participer à une consultation citoyenne en ligne.

3ème point : Consultation et proposition d'un nouvel itinéraire pour un diagnostic en marchant.

Les membres ont choisi à l'unanimité de réaliser un diagnostic en marchant Avenue de Tronquière et avenue Charles De Gaulle.

L'animateur informera les membres de la prochaine date de diagnostic pour ce parcours après avoir validé une date avec l'Élue référente du CDQ6.

Information complémentaire :

Samedi 24 juin à 11h00 : Inauguration des deux espaces publics (rue Léon BLUM et rue de MARMIESSE)

Samedi 24 juin à partir de 14h00 : Tournoi de pétanque Inter-Conseil de Quartier

Une idée qui a germé depuis un moment au sein des élus référents des conseils de quartiers, maintenant c'est chose faite, un tournoi de pétanque inter-CDQ impliquant les membres des six CDQ va être organisé afin de permettre aux membres de se retrouver et faire connaissance autour d'un moment de convivialité

Pour s'inscrire les membres devront répondre aux bulletins d'inscription qu'ils recevront par mail et par courrier pour les membres n'ayant pas d'adresse mail.

PS :

Veuillez trouver ci-joint le formulaire d'inscription au tournoi pour les membres des CDQ. Monsieur BARRES (membre du CDQ 5) organisera le tournoi.

L'animateur rendra compte prochainement aux membres des demandes formulées lors de la précédente réunion du Conseil de Quartier,

tout en leur rappelant la nécessité de prendre pour habitude de contacter prioritairement le **Numéro CADRE DE VIE** au 04 71 45 46 47 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, ou directement en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr.